


Dix actions pour que la France accueille dignement les exilés

Afin que la politique de la France ne se résume pas à " la poursuite d'adolescents dans nos rues ", Jacques Attali et Bénédicte Peyrol, députée LRM, proposent un grand débat national sur notre rapport aux étrangers

 L'accueil des exilés, qu'il faut bien distinguer des autres enjeux liés à l'immigration, mérite mieux que l'image qu'on en donne d'une simple gestion policière et de ses bavures, mieux que les invectives, les fantasmes et les jeux de rôle. Plus précisément, la -politique de la France ne peut se résumer à la poursuite d'adolescents abandonnés dans les rues de nos villes, par des -policiers qui auraient bien mieux à faire et dont l'image ne peut qu'être dégradée par la mission qu'on leur donne ainsi à remplir.

D'abord, il doit être clair qu'on ne parle pas ici de l'immigration et de son éventuelle nécessité. Ni de l'identité française, qui serait menacée par " un grand remplacement " : le sujet ne se pose pas aussi longtemps que les exilés resteront de l'ordre d'un ou de deux pour mille de la population française, et se pose -encore moins si la politique à leur endroit passe d'abord, et avant tout, comme on le verra plus loin, par leur -intégration dans la nation française.

Une telle politique se décline, à notre sens, en dix actions, qui méritent d'être mises en œuvre simultanément, et qui supposent une collaboration ouverte, sincère et dépassionnée de tous les acteurs : l'Etat (dans toutes ses dimensions, qui doivent être cohérentes, de la police aux services sociaux), les associations et les territoires.

1. Cette politique doit commencer par une pédagogie auprès des Français. Il est essentiel d'avoir un grand débat national sur notre rapport aux étrangers et à l'accueil. Il est urgent d'expliquer ce qu'est la France, ce pays dont la langue emploie moins de mots gaulois que de mots -celtes, latins ou arabes ; la France, dont le nom vient d'un envahisseur, et dont la culture s'est sans cesse enrichie de celle de ceux qui sont venus s'y installer et qui ont fait l'effort humble de parler et de -vivre notre langue et notre culture en l'enrichissant. La France, qui envoie elle-même des millions de ses enfants vivre dans d'autres pays, où elle trouve naturel qu'ils soient bien accueillis.

Il faut aussi expliquer que les exilés ne viennent en France que parce qu'ils sont obligés de quitter leur pays, devenu un enfer. Il faut aussi faire valoir ce qui -marche bien : les centres d'accueil et d'orientation, les projets d'intégration tels que HOPE - *acronyme du programme hébergement, orientation, parcours vers l'emploi* - . Et, enfin, il faut donner la parole à des réfugiés qui remercient la France et ne demandent qu'à lui rendre ses services.

Ce débat permettra de mieux expliquer la distinction entre le devoir d'asile, inscrit dans la Constitution et dans tous les traités que la France a ratifiés, et l'arrivée de migrants économiques. A ces conditions, les Français pourront admettre que leur pays ne pourra se contenter de ses seuls enfants pour financer ses retraites et remplir des tâches que les Français d'aujourd'hui ne veulent plus faire en nombre suffisant, qu'il s'agisse de chauffeurs routiers, de maçons, d'infirmières ou de médecins.

2. A l'arrivée des exilés, une seule administration doit pouvoir analyser en une seule l'ensemble des statuts possibles (réfugié, protection subsidiaire ou autre catégorie de titre de séjour). C'est déjà le cas en théorie, mais, faute de moyens, cela reste très largement virtuel. Cela permettra de réduire les inégalités de traitement entre migrants, qui ne comprennent pas pourquoi certains obtiennent leurs papiers plus vite que d'autres, alors qu'ils ont autant, voire plus, souffert.
3. Il faut ensuite leur faire passer au plus vite un bilan de compétences et de besoins en matière d'intégration. Et en déduire un parcours, dans le dédale des multiples institutions et associations si compétentes et dévouées pour les servir.
4. Puis il faut les répartir sur les territoires non selon des quotas, mais selon les besoins économiques et démographiques des villes et villages de France, dont beaucoup, plus qu'on ne le croit, sont prêts à les accueillir si on leur fournit la marche à suivre.
5. Il faut qu'un exilé puisse travailler dès qu'il a obtenu un premier document administratif, et non pas, comme aujourd'hui, neuf mois au moins après avoir déposé une demande d'asile, et que cette autorisation de travail soit accordée de manière égale d'une préfecture à l'autre. Ce sera la meilleure façon de préparer son intégration ultérieure, et de lui permettre de rendre ce qu'il a reçu. On en finira ainsi avec ces masses d'exilés oisifs, dont l'opinion ne comprend pas la présence sur notre sol.
6. Il faut multiplier les dispositifs d'apprentissage du français et de la culture française, et faire en sorte que les exilés commencent à apprendre notre langue dès leur arrivée, et non pas, comme aujourd'hui, au bout au moins de six mois de présence en France : même s'ils sont déboutés, ce ne serait pas un investissement perdu pour la France et la francophonie.
7. Il faut organiser une prise en charge médicale, et en particulier psychiatrique, des réfugiés : beaucoup ont vécu de telles horreurs qu'aucune intégration n'est possible sans un tel passage.
8. Puis vient le moment de la décision. Ceux qui obtiennent le droit de rester en France doivent l'avoir au plus vite.
9. Pour ceux qui ne l'auront pas, et qui devront, en vertu de l'accord inique de Dublin, retourner dans le pays où ils sont arrivés, il faut leur fournir les moyens d'y réussir. De toute façon, sans une aide substantielle, ils ne pourront rester ni en Grèce ni en Italie, et ils reviendront en France ou ailleurs ; pas même le quart -retour en leur pays d'origine.
10. Enfin, et surtout, il faut aider à un développement et une sécurité dans les pays dont ils viennent, pour qu'ils aient vraiment envie d'y retourner. Ils deviendront alors les meilleurs ambassadeurs de la France, qui les aura bien reçus. Sinon viendront en beaucoup plus grand nombre ceux qui ne pourront manquer d'en partir bientôt si ces pays restent des enfers.

Une telle politique mérite d'être exposée clairement et menée lucidement. Les enjeux policiers ne sont plus alors qu'annexes et la France pourra continuer d'être fière de ce qu'elle est et des talents de toute nature qu'elle attire.

Par Jacques Attali et Bénédicte Peyrol

Calais : l'aveuglement de Gérard Collomb mène au chaos.

Pour la présidente du Secours Catholique, Véronique Fayet, à force de nier la réalité à laquelle sont confrontés les migrants

à Calais, le ministre de l'intérieur aggrave la situation sur place

Par VÉRONIQUE FAYET

Les violents affrontements de ces derniers jours à Calais sont de la responsabilité des passeurs : c'est un fait et c'est inacceptable ! Mais ils sont aussi la conséquence directe de la politique absurde que mène le ministre de l'intérieur.

La situation à Calais est complexe, l'analyse en a cependant été faite depuis des années. Plusieurs diagnostics – notamment celui réalisé en 2016 par Jean Aribaud et Jérôme Vignon à la demande de Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'intérieur – ont clairement posé quelques données incontournables que toute politique doit prendre en compte si elle veut apporter des solutions réalistes. Le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, est malheureusement aveugle et sourd à ce pragmatisme.

Premier aveuglement : inspiré par Natacha Bouchart, maire de Calais, M. Collomb vise l'objectif « zéro migrant » à Calais. Autant promettre que demain on rase gratis ! La présence d'exilés à Calais est permanente depuis plus de vingt ans et les faits sont têtus : cela durera aussi longtemps que la France et la Grande-Bretagne effectueront un contrôle des personnes à leur frontière. La présence de migrants à Calais est donc une donnée à prendre en compte, pour y apporter une première réponse pragmatique. Éviter un phénomène de ghettoïsation, en organisant et en offrant un abri temporaire, un accueil à minima pour que les exilés puissent être traités humainement, mis en sécurité, en confiance, et être orientés utilement. La chasse quotidienne qui leur est faite actuellement, l'absence de tout dispositif humanitaire les plongent dans une totale précarité : elle les jette dans les mains des passeurs. Logique absurde et à rebours de tout bon sens !

VINGT ANS QUE CELA DURE !

Deuxième aveuglement : M. Collomb prétend que Calais n'est plus le lieu de passage pour la Grande-Bretagne. Alors qu'il nous dise : où se trouve ce lieu ? Tout le monde reconnaît qu'une partie de ces exilés ont toutes les raisons de se rendre en Angleterre, où se trouvent leurs proches. Tout le monde demande que soient renégociés les accords du Touquet pour que les Britanniques prennent leur part de l'accueil des réfugiés. Emmanuel Macron, Xavier Bertrand, Natacha Bouchart l'ont promis, mais personne ne le fait !

La récente rencontre entre le président de la République et M^{me} May n'a rien apporté, sinon quelques millions d'euros pour installer encore des barbelés. La France n'aurait donc aucun moyen d'exercer une pression suffisante pour revoir ces accords ? Le diagnostic est clair depuis longtemps : tant qu'il n'y aura aucune voie légale pour atteindre l'Angleterre, les exilés continueront d'utiliser la seule voie

UN DISCOURS QUI CRITIQUE, VOIRE INSULTE, LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES, AVIVE ENCORE LES TENSIONS

possible : venir à Calais, payer les filières mafieuses et traverser la Manche. Une filière est démantelée ? Il s'en reconstitue deux le lendemain. Cela fait vingt ans que cela dure !

Troisième aveuglement : M. Collomb demande aux exilés de se rendre dans les centres d'accueil pour que leur situation soit examinée. Très bien, mais pour aller où ensuite ? Car, dans ces centres, ceux qui veulent se rendre en Grande-Bretagne ne le peuvent pas. Ceux qui voudraient demander l'asile en France ne le peuvent pas non plus ! Ils sont « dublinés » : on leur indique que leurs empreintes digitales ont été prises dans un autre Etat de l'Union européenne et qu'ils doivent y repartir sans que leur demande soit examinée en France.

Le diagnostic est clair, là aussi : tant qu'on n'aura pas remis en cause cet absurde règlement de

Dublin, tant qu'on n'aura pas suspendu sa mise en œuvre, les exilés n'auront d'autres choix que de revenir à Calais pour utiliser la voie des filières, puisqu'il n'y en a pas d'autres ! Qu'on ne dise pas que cela n'est pas possible : M. Cazeneuve l'a fait lors de l'évacuation de la « jungle » fin 2016 !

A ne pas voir ces trois données structurantes du fait migratoire à Calais, à nier cette réalité, à ne proposer pour seule réponse que la voie répressive et policière, M. Collomb emmène tout le monde dans une impasse.

Une politique qui n'offre aucune solution aux exilés – ils ne peuvent ni rester à Calais ni se rendre nulle part ailleurs – les contraint à une vulnérabilité et un désespoir tels qu'ils sont prêts à prendre tous les risques, et d'abord celui des filières ainsi renforcées dans leur emprise et leur violence.

Un discours qui critique, voire insulte, les associations humanitaires en les mettant sur le même plan que les filières – la diffamation n'est pas loin – avive encore les tensions en se privant des médiations indispensables. Cette attitude est celle d'un pompier pyromane ! Il est temps que le président de la République et les parlementaires en prennent conscience : la politique menée à Calais par le ministre de l'intérieur mène tout droit au chaos. ■



Véronique Fayet est présidente nationale du Secours catholique-Caritas France